



Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des modifications ou des aménagements de détail, nécessités pour des raisons techniques ou administratives, pourront être apportées aux plans tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les retombées, soffite, faux plafond et canalisation... ne sont pas figurés. Ce document est conforme à la loi Carrez.

Opération "RESIDENCE L'OSERAIE"



Commune de Saint Paul

App 25 type 4e

Niveau 3

Séjour	23.49 m²
Chambre 01	12.14 m²
Chambre 02	9.08 m²
Chambre 03	9.70 m²
Cuisine	7.50 m²
Bains / wc	6.14 m²
Toilette	2.85 m²
Dég<small>t</small>.	2.32 m²
Entrée	4.10 m²

Surface total habitable

77.32 m²

Varangue

9.37 m²

